



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 271-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.391

Déposée le : 09.12.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Feuz (Bern, UDC) (porte-parole)
Schneider (Biel/Bienne, UDC)
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 415/2022 du 4 mai 2022
Direction : Chancellerie d'État
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Adoption et classement**

Départ de Berne vers Zurich de la rédaction de SRF Audio et de SRF4 News : il faut préserver les intérêts de Berne !

Le Conseil-exécutif est chargé

1. d'intervenir auprès des organes compétents pour que les nouvelles qui concernent la région Berne Fribourg Valais, et en particulier le canton de Berne, reçoivent l'attention nécessaire, malgré le transfert de la rédaction de Berne à Zurich ;
2. d'intervenir auprès des organes compétents pour que les nouvelles de la rédaction du Palais fédéral, et en particulier leurs répercussions sur le canton de Berne, reçoivent l'attention nécessaire, malgré le transfert de la rédaction de Berne à Zurich.

Développement :

Les rédactions d'information des radios alémaniques SRF Audio et SRF4 News ont été transférées à Zurich. Les motionnaires craignent que les besoins du canton de Berne en matière d'information soient négligés.

Réponse du Conseil-exécutif

La présente motion relève de la compétence exclusive du Conseil-exécutif (motion ayant valeur de directive) ; en effet, en vertu de l'article 90, alinéa 1, lettre a ConstC, la représentation du canton à l'extérieur et, partant, son intervention au sein des organes de la SSR s'y rapportant relèvent de la compétence du Conseil-exécutif. Le Conseil-exécutif dispose ainsi d'une latitude relativement grande en ce qui concerne le degré de réalisation des objectifs fixés, les moyens à mettre en œuvre et les modalités pratiques. Il lui appartient de décider en dernier ressort.

Le Conseil-exécutif accueille cette demande favorablement. En son temps, il s'était engagé avec véhémence, notamment avec le soutien de la ville de Berne, pour le maintien du studio radio bernois de la SSR ; non sans succès : seule une partie de l'offre audio de la SSR a été transférée à Zurich. Le Conseil-exécutif entend poursuivre sur cette voie en faveur de la diversité médiatique dans notre canton.

Sur le principe, il convient de préciser que la SSR est libre de définir ses structures de production au sein des régions linguistiques et de choisir les sites pour ses studios de radio. La concession exige néanmoins de l'entreprise qu'elle produise ses programmes de radio et de télévision principalement dans les régions linguistiques auxquelles ils s'adressent. Actuellement, le Conseil-exécutif ne considère pas que cette mission dont est investie la SSR est en péril. La SSR assure la production de reportages sur les événements marquants qui touchent le canton de Berne. La diffusion d'émissions comme le journal régional Berne–Fribourg–Valais de la radio alémanique SRF 1 ne fait pas l'objet de controverses. Le canton de Berne effectue, par le biais de son Office de la communication, un travail actif avec les médias, notamment avec les canaux de la SSR. On constate que les thèmes pertinents peuvent être proposés aux rédactions compétentes et qu'ils sont régulièrement pris en compte. Aucune tendance n'est perceptible selon laquelle le canton de Berne se fait moins entendre auprès de la SSR en raison de la nouvelle stratégie audio.

Par ailleurs, la SSR entretient avec son Studio Palais fédéral un centre de production important pour relayer les informations relatives à la politique fédérale. Le studio radio et télévision est utilisé par les correspondantes et correspondants régionaux et fédéraux de différentes unités de la SSR. La politique fédérale y occupe certes une place de premier ordre, mais c'est aussi dans le Studio Palais fédéral que les correspondantes et correspondants régionaux couvrent, selon les indications de la SSR, les événements marquants de l'Oberland bernois ainsi que des cantons de Fribourg, du Jura et du Valais. En outre, le Studio Palais fédéral enregistre tous les débats du Conseil national et du Conseil des États, il réalise les enregistrements des conférences de presse du Conseil fédéral et produit des sujets actuels pour les journaux télévisés et les émissions en direct. Pour le Conseil-exécutif, il n'y a pas lieu de penser que la SSR prévoit de réaliser des économies significatives dans ce studio.

Le Conseil-exécutif suit néanmoins attentivement la politique d'entreprise de la SSR. La SSR a dû prendre des mesures d'économie en raison de sa situation financière (recul des recettes publicitaires) et des exigences politiques à la suite de la votation fédérale sur l'initiative populaire « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Bil-lag) ». La pression financière sur la SSR ne faiblit pas, comme le montre l'initiative populaire annoncée début mars 2022 par l'UDC et l'Union suisse des arts et métiers notamment, qui exige une baisse de la redevance Serafe pour la radio et la télévision de 335 à 200 francs par année. Si d'autres mesures d'économie s'avéraient nécessaires dans le prolongement de cette initiative, la pression sur le site SSR de Berne pourrait encore augmenter.

Les reportages sur le canton de Berne sont importants aux yeux du Conseil-exécutif, à la fois pour préserver les emplois, et, surtout, pour des raisons politiques et démocratiques. À cet effet, il ne faut pas seulement se focaliser sur la SSR, mais aussi veiller au maintien d'une couverture régionale et locale diversifiée.

La ville et le canton de Berne poursuivent donc leur engagement pour le maintien constant des reportages de la SSR sur le canton de Berne. Dans cette optique, ils échangent régulièrement avec les organes compétents de la Direction générale de la SSR, de la SSR Berne Fribourg Valais, ainsi que, pour les actualités politiques de la Berne fédérale, avec les parlementaires ber-

nois du Conseil national et du Conseil des États. Au besoin, cet échange informel peut être intensifié et mené, par exemple, par le biais de la nouvelle Commission pour la politique des médias de la SSR Berne Fribourg Valais créée en mai 2021. Aux yeux du Conseil-exécutif, les exigences de la motion sont ainsi remplies. Le Conseil-exécutif propose donc l'adoption de la motion et son classement simultané.

Destinataire

– Grand Conseil